

EUR





titre de transaction libératoire en application des articles 529-3 et 4 du code de procédure pénale et du décret 2016-541 du 03 mai 2016. L'indemnité forfaitaire est versée à

Pour tout contact ou réclamation, connectez-vous aux sites internet

suivants : TGV-Intercités : reclamation.sncf.com

Transilien : transilien.com TEA : ter.sncf.com

IMPLIME. la présente feuille ne concernent pas cet Les mentions légales portées au verso de



Ce regu constitue un titre de transport /

Agent : PL675 Recu Client n°A126931943

Motif au tarif Contrôle Sans Billet et Assimilé

de : MELUN 24:45:45 6 8102\20\21934 Dans le train n'e151934

9 : PARIS GARE DE LYON

2 CL 1 Adulte(s) R1

₹ 00'09 € 00'09 : Anietieforfaitaire :

Mode de paiement : CARTE BANCAIRE Montant percu: